

# Puits <sup>de</sup> Les nouvelles S

*Feuille d'information de la Mairie*

n° 2006/1

## **Réunion du 17 Février 2006**

Présents: B de Valous, J Thenadey, J F Joniaux, D Chauve, AM Bayart, T Javelle, D Saulgeot.

Excusés : H Mariotte, F Balme.

Absents : C Masson,

Le Maire expose au Conseil Municipal du projet de modification des statuts du Sivom, vu que les statuts ne comprennent pas certaines compétences, le Conseil Municipal:

Accepte la modification des statuts.

Retient le devis des Ets ROCHE pour la réfection du chemin des bois communaux pour la somme de 4707.46 TTC.

Demande au SICECO la dissimulation du réseau BT Rue du Four, Rue des Hoteaux, La Résille, accepte de prendre en charge la participation de la commune soit la somme de 115 735 .

Demande à faire réaliser l'étude à la parcelle pour l'assainissement.

## **Réunion du 13 Mars 2006**

Présents: B de Valous, J Thenadey, J F Joniaux, D Chauve, AM Bayart, T Javelle, D Saulgeot, H Mariotte, F Balme.

Absents : C Masson,

Le Maire présente au Conseil municipal le plan du projet de chemins dressé par le géomètre, le conseil relève quelques anomalies et propose quelques modifications.

Le Conseil municipal fait le point de quelques petits travaux à confier au SIVOM

Vote les 4 taxes et applique le coefficient 1, produit attendu de 37 698€ .

Base

Taux

Produit

Taxe Habitation	82 400	3,58	2 950
Taxe Foncière	66 700	8,80	5 870
Taxe Foncière non Bâtie	33 600	26,04	8 749
Taxe Professionnelle	214 600	9,38	20 129

## Réunion du 16 Mars 2006

Présents: B de Valous, J Thenadey, J F Joniaux , D Chauve , T Javelle, D Saulgeot, H Mariotte, F Balme.

Excusée : AM Bayart

Absents : C Masson,

Monsieur ROZE expose au Conseil municipal les principes de l'aménagement foncier qui concerne environ 1300 Ha

## Réunion du 7 Avril 2006

Présents: B de Valous, J Thenadey, J F Joniaux , D Chauve , T Javelle, D Saulgeot, H Mariotte, F Balme, AM Bayart

Absents : C Masson, D Chauve ,

Le Conseil Municipal :

Vote et accepte le compte administratif 2005 s'établissant comme suit:

Dépenses de fonctionnement	92 786,31
Recettes de fonctionnement	137 804,79
Excédent Reporté	380 729,13
Recettes Totales	518 533,92

Dépenses investissement	401 405,69
Recettes investissement	172 881,40
Excédent investissement	96 079,16
Recettes totales	268 960,56

Excédent de clôture	293 302,48
---------------------	------------

Vote le compte de gestion 2005 avec un excédent de 293 302,48

Vote le compte administratif et le compte de gestion 2005 du CCAS avec un excédent de 503,13 .

Vote le budget primitif CCAS 2006 s'établissant comme suit:

Dépenses de fonctionnement	503,00
Recettes de fonctionnement	503,00

Vote le budget primitif 2006 s'établissant comme suit:

Dépenses de fonctionnement	436 029,00
Recettes de fonctionnement	271 317,00
Excédent Reporté	425 747,00
Recettes totales	697 064,00

Dépenses investissement	221 022, 00
Restes à réaliser	11 000, 00
Déficit d'investissement reporté	132 445, 00
Dépenses Totales	3 64 467, 00

Recettes d'investissement	364 467, 00
---------------------------	-------------

Décide de placer une partie de la trésorerie à court terme soit un placement de 300 000 et un de 150 000 , autorise le maire à signer tous les documents nécessaires.

Accepte la reprise de l'affectation de résultat à hauteur de 128 000 \$

Décide de créer un budget assainissement, vote ce budget qui s'équilibre à 50 000 en section de fonctionnement.

Demande l'aide de l'Etat et de l'Union Européenne dans le cadre de la réalisation de travaux d'investissement parcelles 32 ,22 p, 23 p, 24 p de la forêt Communale.

Demande au Département la réfection du CD 101 F et CD 29.

Demande à la poste une plus grande boîte aux lettres.

Demande à la DDE des estimations pour la réfection de la Rue aux Prêtres et une partie du chemin de la Garenne.

Demande de réactualiser l'estimation de l'aménagement de la Place de la Mairie.

## **Réunion du 6 Juillet 2006**

Présents: B de Valous, J Thenadey, J F Joniaux , D Chauve , T Javelle, D Saulgeot, H Mariotte, F Balme, AM Bayart , D Chauve

Absents : C Masson,

Le conseil municipal :

Accepte la proposition de subvention de la DDAf pour le programme travaux ONF parcelles 22p, 23p,24p sur une surface de 7,15 ha soit 12 798,50 et 8 341,40 pour la parcelle 32 sur une surface de 4,66 Ha.

Arrête le rôle d'affouage 2005 à 6 affouagistes à raison de 25 l'unité.

Fixe les festivités du 14 Juillet à 16 H jeux divers , 20 H repas organisé par le comité des fêtes, 23 H feux d'artifice.

Demande l'aide du Conseil Général de Côte d'Or dans le cadre de la réalisation de travaux d'investissement forestier.

## **Réunion du 14 Septembre 2006**

Absents : C Masson,

Le conseil municipal décide de verser des subventions réparties comme suit:

30 aux jeunes qui effectuent une activité pour l'année 2004/2005 et  
2005/2006  
80 à l'Association du Souvenir Français du Canton de Laignes.  
600 à l'Association Talents Cachés  
600 au Comité des Fêtes

### **Réunion du 2 Octobre 2006**

Présents: B de Valous, J Thenadey, J F Joniaux, D Chauve, T Javelle, H  
Mariotte, F Balme, AM Bayart, D Chauve  
Excusé : D Saulgeot  
Absents : C Masson,

Le conseil municipal:

Approuve le plan de zonage de l'assainissement.

Accepte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2005.

Autorise le Maire à signer une convention avec le Département de la Côte d'Or afin d'assurer la diffusion des données cadastrales numérisées.

Décide de la destination de la coupe no 31 de la Forêt communale, délivrance en 2006 du taillis, des houppiers et petites futaies aux affouagistes.

Le Maire donne des informations sur l'aménagement foncier;

Le Conseil municipal refuse d'appliquer la taxe d'habitation sur les logements vacants.

### **Réunion du 7 Décembre 2006**

Présents: B de Valous, J Thenadey, J F Joniaux, D Chauve, T Javelle, H  
Mariotte, F Balme, AM Bayart, D Chauve, D Saulgeot  
Absent : C Masson,

Le Conseil Municipal:

- Décide d'accorder à Madame Chouardot l'indemnité de conseil et l'indemnité de budget.

- Décide d'adopter le projet des travaux de voirie Rue Aux Prêtres pour la somme de 38 880,76 TTC.

- Décide d'adopter le projet des travaux voirie Chemin de la Garenne pour la somme de 16 118,49 TTC.

- Charge le SIVOM de l'exécution de ces travaux.

- Confie la maîtrise d'oeuvre à la DDE

- Décide de poursuivre ses démarches pour réaliser la réhabilitation des assainissements autonomes.

- Arrête le rôle d'affouage à 9 affouagistes à raison de 25 l'unité soit 225 .

- Demande au Maire de prendre un arrêté en vue du classement du chemin de la Garenne de la Place de la Mairie en voirie communale.